

Le dossier en bref

Préparé par le secrétariat général du Conseil, sous la direction du président du COR

Pourquoi ce sujet ? Comme chaque année depuis 2014, la séance d'avril du COR est consacrée à la préparation du rapport annuel. S'y ajoute cette année la préparation du rapport thématique prévu en juillet 2024, suite à la réalisation du nouvel exercice complet de projection réunissant quasiment tous les régimes obligatoires du système de retraite français. Trois points sont soumis à la discussion des membres du COR ; les autres points abordés dans le cadre de ce dossier étant des points d'information.

1. Points soumis à la discussion des membres du COR

① Décaler la fourchette des hypothèses de productivité vers le bas : les hypothèses de croissance annuelle de la productivité horaire du travail varieraient entre 0,4 % et 1,3 % en réel (contre 0,7 % à 1,6 % dans les exercices de 2022 et 2023).

Suite à la discussion entre les membres du COR, les hypothèses de croissance de la productivité horaire retenues dans les rapports du COR de 2024 seront de 0,4 %, 0,7 %, 1,0 % et 1,3 % en réel par an.

Ce décalage vers le bas se justifie par le ralentissement structurel de la productivité avant la crise sanitaire, d'ailleurs accentué par les dernières observations qui font état d'une absence de rebond suite à la crise sanitaire et même d'une baisse très nette de la productivité, particulièrement en France (**document n° 2**).

② Présenter les résultats financiers du système de retraite sur un seul scénario de référence, comme cela était le cas dans les rapports du COR de 2001, 2006 et 2007.

Suite à la discussion entre les membres du COR, les résultats financiers et les indicateurs de niveau de vie des rapports du COR de 2024 seront détaillés sur le scénario de référence et complétés par une large palette d'analyses de sensibilité.

Cette proposition répond à une préoccupation de lisibilité, la présentation de plusieurs scénarios mis sur le même plan rendant l'analyse de la situation financière du système de retraite complexe et ce, même si la sensibilité des résultats des projections de retraite aux scénarios de croissance économique est un sujet récurrent pour le COR. Toutefois, les incertitudes sur les hypothèses démographiques sont également importantes. C'est pourquoi un chapitre resterait dédié à l'analyse détaillée de la sensibilité des résultats financiers aux hypothèses économiques et démographiques (**documents n° 3 et n° 4**). Les résultats concernant le niveau de vie et l'équité entre les générations continueraient toutefois à être présentés selon les quatre hypothèses de productivité, ces résultats étant spécifiquement sensibles à ces hypothèses compte tenu de l'indexation des droits et des pensions sur les prix (**documents n° 6, n° 7 et n° 8**).

3 Prendre pour hypothèse de référence une croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % en réel.

Suite à la discussion entre les membres du COR, le scénario de référence retenu dans les rapports reprendra une hypothèse de croissance annuelle de la productivité horaire de 1,0 % (et non de 0,7 %).

Ce taux est équivalent à ce qui a été observé de 2005 à 2019, avant la crise sanitaire, ce qui revient à supposer que le ralentissement structurel observé sur plusieurs décennies avant 2019 est stoppé. Il est nettement supérieur à ce qui est observé sur la période 2005-2022 (0,4 %).

2. Points d'information

- **Quelles sont les évolutions démographiques depuis 2020 ?** En 2023, la fécondité a atteint en France un de ses plus bas niveaux depuis la seconde guerre mondiale (1,68), même si elle fait néanmoins toujours partie des pays suivis par le COR où elle est la plus forte (**document n° 5**).

Concernant le solde migratoire, l'Insee retient la moyenne des années 2018 à 2021 (+183 000 entrées nettes), soit un niveau supérieur à l'hypothèse centrale des projections démographiques (+70 000), voire même de la variante haute (+120 000).

Comme pour l'hypothèse de fécondité, cette hypothèse pourra être questionnée par le Conseil pour le rapport annuel de 2025, une fois l'année 2021 connue. Il est préférable d'aborder de concert le questionnement éventuel des hypothèses démographiques.

Enfin, après la période récente de crise sanitaire, l'espérance de vie à 65 ans semble avoir retrouver une tendance s'inscrivant dans l'hypothèse du scénario central de l'Insee qui prévoit une progression de l'espérance de vie pour les femmes entre 0,4 et 0,8 point par décennie et entre 0,7 et 1,2 an par décennie pour les hommes.

- **Quelle est la productivité des activités non-marchandes ?** Le niveau de la productivité est plus faible dans les principales branches non-marchandes (administration publique, santé non-marchande, éducation non-marchande) que dans le reste de l'économie (63,5 K€2014 en 2019 contre 80,7 K€). Entre 2000 et 2019, la productivité des principales branches non marchandes a progressé de 0,6 % par an, soit un rythme très proche du reste de l'économie (0,7 % par an) et les évolutions de la productivité des principales branches non marchandes apparaissent relativement corrélées aux évolutions de la productivité du reste de l'économie, même si en règle général, la productivité des activités non marchandes est moins affectée par le cycle conjoncturel que les activités marchandes (**document n° 9**).